

ALPTIS RACONTÉE PAR SES FONDATEURS

Projet avenir

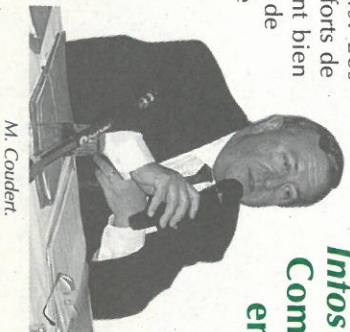
Alptis a 20 ans. En deux décennies, elle a beaucoup évolué, sans pour autant dévier de sa volonté première : offrir aux travailleurs indépendants et aux salariés isolés des garanties complémentaires en maladie-chirurgie, invalidité, incapacité ou décès, de bon niveau, pour un coût intéressant. Témoignages et réflexions de quatre grands acteurs de la vie de l'association.

important. A partir du moment où ils ont cotisé et perçu le remboursement de leurs soins, ceux-ci ont pris conscience de l'intérêt et des avantages d'une complémentaire collective.

Infos Alptis : Quelles sont les grandes étapes de l'histoire de l'association ?

M. Le Landais : Ce sont celles de nos déménagements mais aussi les ouvertures successives de nos bureaux de Marseille, Bordeaux, Beaune et Paris. Les autres moments forts de nos parcours sont bien sûr la formation de Grosprivert ou de l'Aprecis.

M. Coudert : Les grands moments de l'histoire d'Alptis comprennent aussi la création des comités consultatifs régionaux, qui ont donné tout son sens à notre dimension participative, et celle d'Alptis Gestion, un vrai outil professionnel. L'Alptis est devenue aujourd'hui le 6e courtier



M. Coudert.

en France en matière de prévoyance (600 millions de francs de primes recouvrées chaque année).

M. Le Landais : Si l'Alptis ne cesse d'évoluer, elle reste fidèle à son caractère fondamental : la participation réelle des adhérents. Dès ses origines, l'association s'est distinguée par des assemblées générales "francassantes". Les assureurs invités étaient d'ailleurs estomacés de voir des adhérents si motivés rejoindre la tribune pour prendre la parole. En mettant en concurrence de nombreuses compagnies d'assurance, nous respectons un autre principe qui nous est cher : l'indépendance.

M. Chalton : Ce qui explique que notre conseil d'administration est uniquement composé de bénévoles, j'ai également décidé, pendant la rédaction des statuts, qu'un agent d'assurance en activité ne pouvait en faire partie ni intervenir lors de nos commissions de travail.

M. Le Landais : Autre volonté forte que nous avons mise en application : coller à la réalité des besoins de nos adhérents, avec des régimes adaptés à leurs particularités.

M. Coudert : Nous avons ainsi élaboré 85 régimes professionnels spécifiques.

M. Vuitton : Je n'ai jamais entendu, au sein de l'Alptis quelqu'un dire : « nous sommes désormais un groupe important, nous pouvons nous représenter un peu ». Le groupe a toujours manifesté la volonté de progresser, d'aller de l'avant.

M. Coudert : Exemples de nos capacités d'innovation : un système de franchise, le remboursement au premier franc, nos formules de cotisation "en âge à l'adhésion". Nous avons d'ailleurs été beaucoup copiés, ce qui est significatif.

Infos Alptis : Comment envisagez-vous l'avenir d'Alptis ?

M. Coudert : Bien qu'il soit délicat de faire de la prospective à l'heure où la réforme des régimes obligatoires est à l'étude, nous pouvons être confiants en l'avenir : en 20 ans, nous avons prouvé notre adaptabilité.

M. Chalton : L'univers de la prévoyance est devenu très concurrentiel : les compagnies d'assurance, qui par le passé ne se préoccupaient pas de celle-ci, se sont ruées dessus. Il nous faudra donc à l'avenir nous montrer incisifs et ingénieux.



M. Chalton.

M. Vuitton : L'Alptis doit aujourd'hui continuer à croître, sans devenir aux yeux des adhérents une administration. Nous devons à tout prix conserver notre esprit associatif et solidaire, dont témoigne le service social que nous avons mis en place début 95. Cette mesure nous a été suggérée directement par un adhérent en assemblée générale.

M. Le Landais : Aujourd'hui, les assurés, de plus en plus informés et instruits, ne veulent pas être des assujettis. Demain, ils souhaiteront être plus que des participants : des coauteurs de leur protection complémentaire.

1. Vice-président d'Alptis. Agent immobilier.
2. Président d'Alptis. A l'origine administrateur, puis vice-président de l'association. Géomètre-expert.
3. Administrateur. Directeur d'Alptis de 1976 à 1991. Retraité.
4. Président d'honneur d'Alptis, président de Grosprivert. Président d'Alptis de 1977 à 1991. Expert-comptable honoraire.

Alptis crée l'Observatoire de la protection sociale des indépendants et des salariés isolés

En fondant cet institut unique en France, Alptis s'affirme comme le partenaire des professionnels indépendants, des salariés isolés et des "microstructures".

Les individus qu'Alptis a pour vocation de protéger, les professionnels indépendants, commerçants, artisans, les salariés isolés ou intégrés à des "microstructures", sont une population très peu étudiée. Bien qu'elle représente 4 millions de personnes, il n'existe, en France comme en Europe, aucun institut consacré à cette catégorie déterminante de la population. C'est dans ce contexte qu'Alptis crée un centre de ressources, d'études, et de propositions : l'Observatoire Alptis de la protection sociale des indépendants, des petites entreprises et de leurs salariés.

Basé dans nos locaux parisiens de la rue Clapeyron, il a pour mission de rassembler les informations qui sont actuellement dispersées, pour créer un fonds documentaire inexistant à ce jour. Il va travailler avec des chercheurs et lancer des travaux sur des sujets tels que "la santé des travailleurs indépendants", "l'entre-prise individuelle, les formes de travail et d'emploi", "l'assurance maladie des salariés isolés"...

Alptis compte ainsi, dans l'intérêt de l'association et de ses adhérents, développer sa notoriété autour de sa spécificité et de son professionnalisme, s'affirmant comme un interlocuteur qui compte pour les acteurs de la protection sociale, les organismes professionnels ou les pouvoirs publics. Il publiera régulièrement ses études : la première sera présentée à l'assemblée générale d'octobre à Lyon.

Comité scientifique

Jacques Bichot (Tassin-la-Demi-Lune, professeur des universités, membre du Conseil économique et social), **Alain d'Iribarne** (Aix-en-Provence, directeur de recherches au CNRS, Centre national de la recherche scientifique), **Gérard Duru** (Villeneuve-la-Duchèze, directeur de recherches au CNRS, professeur des universités), **Pierre-Jean Lancy** (Paris, directeur du CREDES, Centre de recherches et d'études de documentation en économie de la santé), **Cyrille Platecki** (Antony, agrégé en sciences économiques, professeur des universités), **Jean Riondel** (Lyon, directeur de l'Institut international supérieur de formation des cadres de santé), **Jean-Claude Salliy** (Tulle, directeur de recherches au CNRS, professeur des universités).

Conseil d'administration

Alptis représentée par : **Bernard Bonnin** (Tours, expert-comptable), **Jean-François Clément** (Lyon, avocat), **Georges Coudert** (Lyon, géomètre expert), **Alain Gentileau** (Brest, administrateur judiciaire), **Georges Vuitton** (Lyon, agent immobilier), **Apresis** représentée par : **Norbert Mandy** (Lyon, avocat), **Jean-Denis Paoli** (Saint-Xandre, salarié).

Grosprivert représentée par : **Charles Houpert** (Rodez, cadre retraité), **Philippe Lacroix** (Marseille, agent immobilier retraité), **Marie-Pierrette Reyss-Brion** (Lyon, médecin en retraite).

GRAP représentée par : **Patrice Giroud** (Grenoble, avocat), **Personnalités qualifiées** : **Jacques Bichot** (Tassin-la-Demi-Lune, professeur des universités), **Pierre-Jean Lancy** (Paris, directeur du Credes).

LES CHIFFRES DU DÉVELOPPEMENT

L'évolution du nombre des adhérents par région

De fin 1990 à fin 1995, la croissance d'Alptis dans les régions françaises.

	1990	1995
ALSACE	2 193	5 818
AQUITAINE	4 018	5 411
AUVERGNE	792	1 519
BASSE NORMANDIE	401	695
BOURGOGNE	4 987	6 178
BRETAGNE	2 660	7 370
CENTRE	1 776	4 927
CHAMPAGNE-ARDENNES	1 790	2 305
CORSE	86	98
FRANCHE-COMTE	599	2 900
HAUTE-NORMANDIE	497	1 030
ILE-DE-FRANCE	10 444	16 270
LANGUEDOC-ROUSSILLON	5 438	6 781
LIMOUSIN	462	583
LOIRAIN	944	2 058
MIDI-PYRÉNÉES	3 265	5 274
NORD	1 613	3 363
PAYS DE LOIRE	2 153	6 782
PICARDIE	996	2 231
POITOU-CHARENTE	2 588	4 055
PROVENCE-CÔTE AZUR	5 941	10 740
RHÔNE-ALPES	17 213	25 733
DOM-TOM-ÉTRANGER	593	1 505
TOTAL GÉNÉRAL	71 449	123 626

Infos Alptis : Comment est née Alptis ?

M. Vuitton : L'Alptis est née officiellement le 1er janvier 1976, de l'Association lyonnaise de prévoyance, créée en 1939. L'Alp gérait un régime de protection complémentaire et de retraite pour les cadres et comprenait une section travailleurs indépendants.

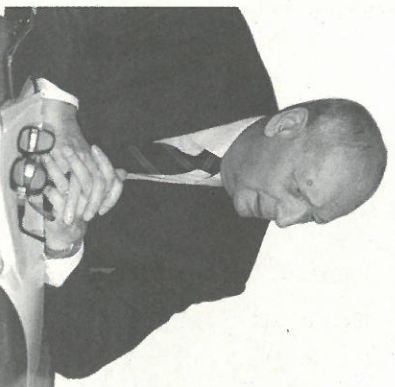


M. Vuitton.

M. Coudert : Au conseil d'administration d'Alptis (35 personnes), ne siégeaient que 5 représentants des professions indépendantes, les intérêts de celles-ci avaient donc du mal à être pris en compte.

M. Le Landais : La croissance rapide du nombre des adhérents travailleurs indépendants, le fait que leurs préoccupations ne soient pas les mêmes que celles des cadres nous a naturellement amenés à constituer une structure distincte, l'Alptis. Nous avons commencé avec 3 500 adhérents. Un an ou deux après, ils étaient le double. Comment expliquer notre développement ? Par le passé, les indépendants géraient seuls leur prévoyance. Mais dès 1946 aux années 70, le contexte social et économique a beaucoup évolué...

M. Vuitton : La loi de 1966, instaurant un régime de protection sociale obligatoire pour les travailleurs indépendants, a constitué un tournant



M. Le Landais.